

4 BIENNE

IMMOBILIER La coopérative d'habitation Biwog a procédé à la pose de la première pierre de son lotissement à la rue du Wasen. Un quartier sans voitures et qui favorise la mixité sociale

Une autre approche pour vivre la ville

JJ 2017-09-16

MARJORIE SPART

Bienne possède désormais son deuxième quartier sans voitures. Après la coopérative d'habitation Fab-A à la ruelle de la Fabrique, c'est au tour de la coopérative Biwog de construire un nouveau lotissement, à la rue du Wasen 36, entièrement destiné à des locataires qui s'engagent à ne pas posséder d'automobile.

Biwog a procédé hier à la pose de la première pierre du nouvel édifice qui constituera un tout avec les deux autres bâtiments existants, rachetés par Biwog en 2013 et fraîchement rénovés.

Vincent Studer, président de la coopérative d'habitation Biwog, ne boudait pas son plaisir hier, lors de cette étape dans la concrétisation du projet. «*Nous réalisons aujourd'hui la promesse faite à la Ville de Bienne, lorsque nous avons acheté ces bâtiments en 2013. L'immeuble que nous avons acquis avec Casanostra a été rénové selon son style architectural. Et le nouveau bâtiment, dont la construction démarre aujourd'hui, le complète sobrement.*»



Une boîte contenant les journaux du jour ainsi que des pièces de monnaie a été ensevelie hier. LINO SCHAEREN

Quartier écologique

Ce bâtiment mise aussi sur un aspect écologique: une réduction maximale de la production de CO₂. Pour cela, les concepteurs ont opté pour une structure en bois, recouverte d'une façade ventilée. Sur le toit du bâtiment seront installés des panneaux photovoltaïques. Et le lotissement sera relié au réseau de chaleur à distance d'ESB, approvisionné par des pompes à chaleur.

C'est dans ce même esprit que la coopérative Biwog a choisi de créer un quartier sans voitures. «*Les locataires qui désirent louer un appartement doivent signer une convention pour assurer qu'ils ne possèdent pas de véhicule à moteur*», a souligné Vincent Studer en précisant que l'office de la cir-

culution routière effectuait un contrôle toutes les années, pour vérifier que les locataires n'avaient effectivement pas de voiture.

Par contre, un vaste espace couvert sera aménagé pour accueillir 120 vélos. De plus, «*tous les locataires peuvent bénéficier d'un abonnement Mobility gratuit. D'ailleurs, une place de parc Mobility sera à disposition tout près.*»

Biwog s'est vu confortée dans son choix dans la localisation du quartier, «*bien desservi par deux lignes de bus*». En outre, «*construire un parking sous-terrain coûte affreusement cher. Nous aurions dû proposer des tarifs de location des places qui ne correspondent pas à la philosophie de la coopérative*», a expliqué Vin-

cent Studer, tout à fait satisfait d'avoir mis sur pied un quartier sans voitures. «*Cela correspond au mode de vie de nombreux Biennois.*»

Mixité sociale

Dans ce quartier, Biwog a tenu à mélanger les populations. La soixantaine d'appartements de 2 pièces à 4,5 pièces en location, «*fera se côtoyer des personnes seules et des familles*», a-t-il relevé. D'autre part, le rez-de-chaussée de la future construction sera occupé par l'Association pour personnes âgées nécessitant des soins Bienne-Seeland. Il s'agit de 10 chambres médicalisées, destinées à des seniors atteints de démence.

Une partie de l'ancien bâti-

ment sera aussi occupée par Casanostra, l'association qui loue ses appartements à des personnes défavorisées financièrement ou socialement. Cet ensemble architectural permettra les rencontres «*car pour entrer dans tous les édifices, il faut emprunter la cour intérieure*», s'est félicité Vincent Studer.

Lorsque la coopérative a planché sur un concept, il a d'emblée été clair que le quartier serait basé sur le partenariat avec d'autres associations. «*Si une coopérative qui se dit sociale ne s'engage pas avec d'autres associations, cela me poserait un problème de conscience*», a martelé Vincent Studer. Et d'expliquer que l'Association pour personnes âgées nécessitant des soins peinait à

trouver des locaux. «*Tout le monde est d'accord pour dire que des lieux adaptés sont nécessaires pour les malades, pour les crèches ou les nécessiteux. Mais personne ne les veut près de chez eux... Je suis donc très heureux que nous ayons trouvé des solutions valables pour tous, dans ce contexte-là*», a-t-il commenté.

Pour réaliser ce projet d'habitation, Biwog a investi 8 millions de francs. Si les rénovations des bâtiments existant touchent à leur fin, la construction du nouvel édifice démarre à peine. Mais il pourrait être achevé en mars 2018. ◉

www.journaldujura.ch
Retrouvez d'autres articles sur le développement urbain sur notre site.